

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [4]

Artikel: L'autre côté de la violence

Autor: Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le « sexe faible » toutes griffes dehors

L'autre côté de la violence

Pour les femmes, la violence est le plus souvent une violence subie. Battues, violées, opprimées, elles le sont chaque jour, sous toutes les latitudes. On ne le répètera jamais assez. Mais, s'il serait indécent de parler d'une réciprocité de la violence entre les deux sexes, il serait léger d'admettre sans autre forme de procès, que la pulsion violente est un monopole masculin. Les femmes, elles aussi, sont bel et bien violentes : mais d'une autre manière, que nous avons cherché à comprendre dans ce dossier.

« Quand je m'énervé pendant les séances, dit une conseillère communale de la région genevoise, je pourrais détruire les mecs qui sont en face de moi. Mais je me limite à une violence verbale, dont j'ai honte par la suite. Je sais que mes collègues disent entre eux que j'ai des attitudes de Jules parce que je suis mal baisée. Ça m'embête beaucoup qu'ils pensent ça de moi. Je fais des efforts inouïs pour me contrôler. »

« La violence ? dit Francine, 28 ans, secrétaire. C'est une affaire d'hommes, non ? Même si je vis mal certains conflits avec mon entourage, par exemple avec mes collègues de travail, je ne me vois pas en train de leur taper dessus. D'abord, je n'aurais pas la force, je ne saurais pas comment m'y prendre. Et puis, je crois que je n'en aurais vraiment aucune envie. »

Agressivité « négative »

Pourtant, la violence, en tant que pulsion fondamentale de l'individu, est loin d'être une prérogative masculine. Ce qui change d'un sexe à l'autre, ce sont les causes qui la provoquent, les comportements qui la traduisent et la signification qui lui est attribuée. La distinction entre une agressivité « positive », contrôlée par l'individu et pouvant fonctionner comme un puissant facteur d'intégration sociale ; et une agressivité « négative » et destructrice, indice d'une personnalité immature — cette distinction-là est valable pour tout le monde. Ce qui diffère entre les femmes et les hommes, ce sont les situations pouvant déterminer l'une et l'autre attitude, et les attentes sociales qui y sont rattachées.

La frontière de principe entre l'acte ou le rapport violent et celui qui ne l'est pas est extrêmement difficile à tracer. Le docteur A., psychiatre, propose d'adopter le critère de la conscience de soi : « Il y a d'abord ce qu'on ressent confusément, sans pouvoir le définir et a fortiori l'expliquer. Il y a ensuite ce qui est perçu clairement comme un état intérieur. Il y a enfin ce qui se manifeste par le geste ou la parole. La violence qui ne « sort » pas est tout aussi réelle que celle qui « sort ». Mais si on commence à admettre que n'importe quelle relation à autrui, voire à soi-même, peut être considérée comme violente, même si elle part d'une tout autre intention, on ne sait plus où s'arrêter. »

Le problème, c'est que, dans bien des cas, la personne violente se perçoit à la fois comme sujet et comme objet de la violence. Si elle hurle, cogne, tue ou se suicide (ce qui constitue la forme suprême de violence contre soi-même), c'est en réponse à la violence plus ou moins diffuse que, à tort ou à raison, elle croit déceler dans son environnement. Et cette violence-là, n'est le plus souvent mesurable qu'à l'aune de celui qui a l'impression d'en être la victime.

Le schizophrène, par exemple, sélectionne les messages agressifs qu'il reçoit de son entourage, et ne retient que ceux-là. Son sentiment d'être perpétuellement agressé est un phénomène pathologique. En dira-t-on autant du militaire qui, tout-à-coup, ne supporte plus la discipline rigoureuse de l'armée, et se livre à des crises d'agitation qui menacent l'intégrité physique de ses camarades ? En dira-t-on autant de la mère de famille qui se met à battre ses enfants par réaction à une vie de famille insatisfaisante ? A quel moment les contraintes nor-

males de la vie sociale peuvent-elles être raisonnablement interprétées comme une oppression intolérable, comme une violence propre à engendrer la violence ?

« SOS Enfants-Parents », à Lausanne, est un service de « Terre des Hommes » visant à fournir une aide psychologique aux enfants qui ont des problèmes (familiaux ou extra-familiaux) et aux parents qui éprouvent des difficultés de tous ordres dans leur relation avec leur enfants. Trois responsables (deux femmes et un homme), tous bénéficiant d'une formation psychologique, assurent la permanence téléphonique (021/38 11 11) pendant les heures de bureau, et sont disponibles également pour rencontrer les « usagers » à l'endroit de leur choix. Pendant les autres heures de la journée, les appels sont déviés chez des répondants, qui sont eux aussi spécialement formés.

Le désarroi des mères

Créé en novembre 1982, « SOS Enfants-Parents » a reçu jusqu'à présent plus de 550 appels. Ceux provenant d'enfants sont encore relativement rares, et des efforts sont actuellement entrepris pour mieux faire connaître ce service chez les très jeunes. Ce sont surtout des femmes qui appellent, des mères de famille ; leur désarroi est souvent motivé par un problème de violence à l'égard de leurs enfants.

Qui sont ces femmes ? Les deux responsables que j'ai rencontrés, Carla et Albert, affirment ne pas pouvoir dégager de profil typique ; il y a aussi bien des femmes mariées que des mères seules, des femmes au foyer que des travailleuses, et les milieux sociaux sont divers.



Henry Fuseli, *Lady Macbeth saisissant les poignards*

The Gallery, Londres

Elles ont cependant toutes un trait commun : elles sont mal dans leur peau et souffrent de l'échec d'un projet d'existence. Carla me cite le cas d'une jeune femme mariée, vivant avec son mari dans un logement agréable, sans problèmes financiers et entourée par sa famille. Elle s'est mise à battre ses enfants pour des motifs apparemment futiles, par exemple parce qu'ils salissent l'appartement ou sautent sur les fauteuils. Pourquoi ? Parce que cette vie d'épouse, de mère de famille et de femme d'intérieur, dont elle avait rêvé, lui est apparue petit à petit vide et dévalorisante.

L'idéal et la réalité

Dans des cas de ce genre, non seulement l'écart qui se creuse entre l'idéal et la réalité devient insupportable, mais l'enfant, qui aurait dû être le pivot d'une existence heureuse, se révèle être un défi permanent à l'équilibre rêvé ; c'est donc fatalement sur lui que se décharge la frustration accumulée. Que dire de cette autre jeune femme, dont l'appartement est plein de bibelots précieux à hauteur d'enfant, et qui ne cesse de harceler sa fillette de trois ans pour qu'elle n'y touche pas ? La moindre casse se conclut par un passage à tabac.

Mais, estime Albert, la situation de certaines travailleuses seules avec charge d'enfants est encore plus dramatique. Pour elles, il y a un cumul de tensions. Privées de

partenaire adulte, elles investissent l'enfant d'un rôle d'adulte, et peuvent utiliser la violence pour l'obliger à s'y conformer.

En fait, il semble qu'on puisse distinguer deux formes de violence des parents par rapport à leurs enfants. Une mère ou un père qui imposent à leur enfant de remplir leurs propres attentes individuelles (par exemple faire du sport ou de la musique, si l'enfant n'en a aucune envie) exercent une violence en soi, même s'ils utilisent la manière douce. Par contre, seule l'utilisation d'une contrainte brutale peut transformer en acte de violence l'indispensable éducation sociale de l'enfant.

Quant à savoir à quel moment le parent commence à abuser de son rôle d'éducateur et devient un oppresseur... ce n'est pas facile. Obliger un enfant à s'habiller de telle ou telle manière peut passer pour un comportement violent. Mais l'obliger à manger des légumes ? à se laver les dents ? à aller à l'école tous les matins ? Carla est formelle : « Tout ceci peut être légitime, à condition de pratiquer la négociation ».

Mais si la négociation échoue ? Une mère qui gifle son enfant parce qu'il refuse de manger des épinards a sans doute tort. Mais si l'enfant refuse avec la même obstination, tout au long de la semaine, de manger le chou-fleur, les endives et les poireaux ? Carla est convaincue que ce genre

d'impasse n'est jamais définitive. Pour elle, le problème est ailleurs.

L'enfant qui refuse d'absorber le repas préparé par sa mère, ne fait pas que contester épisodiquement les saines habitudes alimentaires qu'elle tente de lui inculquer : il remet radicalement en question son rôle de mère (pourvoyeuse de nourriture), de même que, en renversant par mégarde du jus de fruit sur le tapis, il porte un défi intolérable à son rôle de ménagère (pourvoyeuse de propreté). C'est à cette remise en question, à ce défi que la mère réagit par la violence, dans la mesure où elle se sent menacée dans sa propre identité.

La violence des parents à l'égard de leurs enfants se présente bien souvent comme le relais de la violence impersonnelle exercée sur les parents par les institutions. Et comme c'est la mère qui aux yeux de la société, est chargée de transmettre les valeurs qui en assurent la permanence et la cohésion, c'est à elle qu'incombe la lourde charge de médiatiser, avec plus ou moins de succès, la contrainte sociale.

« L'exemple le plus frappant de cet état de chose, dit Albert, se rencontre au Japon. Là-bas, plus encore que chez nous, les femmes sont investies d'une fonction d'éducatrices professionnelles, consistant à élever les enfants selon un modèle pré-établi, rigoureusement codifié. Il s'agit d'en faire des travailleurs parfaitement conformes au système. Dans ces conditions, l'angoisse de

la déviance devient intolérable. C'est bien pour cela sans doute que le taux de suicides est si élevé dans la société japonaise. »

Educatrices à la conformité

Mais en Suisse, les femmes ne sont-elles pas en train de se libérer de cette sorte de contraintes ? « Pas vraiment, répond Carla. Elles s'émancipent par rapport au modèle traditionnel de la femme au foyer, mais il est rare qu'elles contestent leur rôle d'éducatrices à la conformité. Les femmes qui travaillent s'y soumettent avec la même conviction que celles qui ne travaillent pas. C'est sans doute pourquoi elles se trouvent amenées à recourir plus souvent qu'on ne croit à la violence. »

La violence maternelle, en Suisse comme ailleurs, trouve son origine dans la constatation de l'inadéquation radicale entre une relation réelle avec des enfants réels, et une relation soi-disant idéale avec des enfants parfaitement normalisés. »

Et la violence paternelle ? Elle est tout aussi fréquente, sinon plus, que la violence maternelle, mais elle est apparemment moins spécifique. L'homme qui gifle son enfant parce qu'il a fait une mauvaise note donne ou tente de donner une démonstration de sa puissance, comme celui qui jette la soupe brûlante à la figure de sa femme parce qu'elle est trop salée, ou celui qui tabasse l'automobiliste qui lui a pris sa place au parking.

Bien entendu, aucune de ces provocations en soi ne suffirait à déclencher la violence ; l'enfant, la femme ou l'automobiliste désinvolte deviennent les boucs émissaires d'une agressivité longtemps refoulée. Mais pour la mère violente, les coups et les cris sont souvent, à l'inverse, une manifestation de faiblesse. Elle cogne et hurle quand elle perd le contrôle de la situation.

L'enfant, victime désignée

Il faut se garder de trop schématiser. Chez la plupart des gens, les comportements dits féminins et les comportements dits masculins interfèrent. De plus, la diversité des situations personnelles empêche d'établir des règles rigoureuses. Cependant, la spécificité de la violence maternelle est significative. Ce n'est pas un hasard si la violence des femmes évoque immédiatement, à l'esprit de tout un chacun, la violence envers les enfants. Ceux-ci sont en effet, les victimes désignées des femmes : parce que ce sont les seuls êtres qui leur soient livrés sans défense, ou parce qu'ils incarnent leur propre condition de femmes, ceci reste à déterminer. Quoi qu'il en soit, une femme agresse à la rigueur son mari ou son compagnon, il est assez rare qu'elle s'en prennent à des tiers, ce qui arrive couramment pour les hommes.

D'après une étude sur la délinquance violente dans le canton de Vaud¹, effectuée à partir de chiffres relatifs aux années 1973, 1974 et 1975, aucune femme (contre 10 hommes) n'a été condamnée pour homicide volontaire (ou tentative d'homicide)



Medée assassine ses enfants (Amphore apulienne)

Détail - Antikensammlung, Munich

pendant cette période ; aucune femme (contre 8 hommes) n'a été condamnée pour lésions corporelles graves ; 5 femmes (contre 61 hommes) ont été condamnées pour brigandage ; 10 femmes (contre 94 hommes) ont été condamnées pour lésions corporelles simples et voies de fait.

Si l'on considère que, pour les femmes comme pour les hommes, une bonne partie de ces délits ont eu pour cible des membres de la famille ou de l'entourage immédiat, on se rend compte que la violence « extérieure » est assez peu pratiquée au féminin.

Envie de cogner

« Et pourtant, s'exclame Maître G., avocate, j'ai vu passer dans mon bureau des femmes dont le potentiel de violence n'avait rien à envier à celui de certains hommes. On dit que les manifestations violentes des femmes correspondent à une faiblesse nerveuse. Je vous assure qu'il existe des femmes violentes qui ne sont nullement hystériques. Elles ont, tout simplement, envie de cogner ! Dans des civilisations différentes de la nôtre, cela est parfaitement admis. Dans nos pays, non seulement nous ne sommes pas éduquées à la violence, mais nous ne sommes même pas éduquées à nous défendre. »

Est-ce pour cette raison que les tentatives de suicide sont plus nombreuses chez les femmes alors que les suicides réussis sont plus nombreux chez les hommes ? Le

docteur A. explique : « Le suicide réussi est une forme de violence définitive contre soi-même. La tentative de suicide, c'est souvent un appel à l'aide. Chez les femmes, elles peuvent remplacer certains exutoires sociaux qui sont plus facilement accessibles à l'homme (par exemple, l'exercice de l'autorité). »

Moins radicale que le suicide, la dépression est aussi une manière, fréquente chez les femmes, d'exprimer sa violence en la retournant contre soi-même (cf. encadré). Mais même quand la violence féminine arrive au stade de la verbalisation ou de l'action, elle se présente en général de manière assez différente de la violence masculine.

Bigoudis en bataille

Dans une brève étude intitulée : « Scènes de ménage : stéréotypes et stratégies »², Irène Pennacchioni décrit savoureusement la dispute conjugale :

« Il reste interdit, puis explose de colère, rugit, tonitruue, tempête, cogne son poing sur la table, dévie sa force virile sur des piles concassables, tente de maîtriser les griffes de la furie. Emporté, il « retourne » une gifle. Brute aveugle, il cogne. Enfin, vainqueur magnanime, il apaise les sanglots ou, fou de rage, part en claquant la porte.

Elle, elle fait la tête, puis glousse, crie, geint, gémit, trépigne, glapit, couine, émet des sons stridents. Soudain, elle s'élance

toutes griffes dehors (les yeux étincelants si elle est belle comme Scarlett O'Hara, le bigoudi en bataille si elle est plus « réaliste quotidienne »), et sautant sur l'Autre griffe, pince, mord ; puis, à bout de nerfs et d'arguments, la malheureuse (ou la mégère) éclate en sanglots : c'est le signal de la pause ou de la fin. »

Peu de possibilités s'offrent aux femmes (ainsi qu'aux hommes du reste) de remettre en cause la distinction entre « l'ordre masculin, celui des muscles et de la colère », qui « déploie un espace explosif, en expansion », et « l'ordre féminin, celui des nerfs et des larmes », qui « nous fait plonger au sein des profondeurs humorales ».

Tout d'abord, c'est la force qui leur manque. « Si je ne tape pas sur mon mari, c'est parce que j'aurais le dessous » dit Aline. Encore que tous les hommes ne soient pas des Monsieur Muscle, ni toutes les femmes des mauviettes. « Moi, ça m'est déjà arrivé de sauter sur un mec, proteste Marie-José, c'était une question de survie. Et je me suis rendu compte que je ne me débrouillais pas trop mal ».

Quant à Annette, elle s'est découvert une énergie physique insoupçonnée le jour où, en visite chez des amis, son fils s'est amusé pendant tout un repas à couper la parole à chaque adulte qui ouvrait la bouche ; au dessert, folle de rage, elle l'a saisi à bras-le-corps et a grimpé en courant les trois étages de la maison, portant 25 kilos de chair hurlante, pour régler le différend loin des regards et des oreilles de ses hôtes. « Après, avoue-t-elle, j'ai eu des tremblements et des palpitations pendant une heure. »

Il y a aussi ce que Véronique Nahoum appelle, dans le numéro de « Pénélope »

mentionné ci-dessus, « l'analphabétisme technique des femmes ». L'arme, l'outil efficace appartiennent au monde des hommes. Les femmes n'apprennent guère à les utiliser. Le meurtrier utilise le pistolet, le poignard ; la meurtrière étrangle ou empoisonne. Dans la violence quotidienne, la femme se bat à coups de griffes, à coups de dents, ou alors elle recourt — symboliquement — à des instruments féminins détournés de leur usage : rouleau à pâtisserie ou aiguille à tricoter.

À la base de ce décalage entre la violence féminine et la violence masculine, on trouve le besoin plus ou moins conscient de se conformer aux attentes de la société. « La violence des femmes est quelque chose de si anormal, de si incroyable, commente Maître G., que les tribunaux eux-mêmes ont tendance à être beaucoup plus indulgents envers les délinquantes qu'envers les délinquants. Pour un délit comparable, la peine imposée à une femme sera moins sévère. Et la grâce lui sera accordée plus facilement. Bien entendu, on tient compte du fait qu'elle doit s'occuper de ses enfants, si elle en a. Mais même si elle n'en a pas, on préférera souvent la considérer comme une déséquilibrée, plutôt que d'admettre qu'il s'agit d'une criminelle en bonne et due forme. »

Culpabilité

Est-ce parce qu'elles sont, elles aussi, intimement persuadées que leur violence est une anomalie que les femmes sont plus promptes à se culpabiliser ? On constate en tout cas chez elles une volonté beaucoup plus affirmée de dépasser la violence, d'en tirer un enseignement pour l'avenir. Une femme qui exerce la profession d'éducatrice

ce dans un internat pour enfants « difficiles » raconte qu'un jour un de ses élèves l'a conduite à l'exaspération en saccageant un exercice tranquille et plaisant et en se mettant à sauter sur les pupitres, jetant tout par terre et hurlant à tue-tête.

« Je l'ai saisi sous les bras, de dos, l'ai soulevé en l'air et fait bondir sur ses pieds, mais son genou a frappé son menton et une de ses dents a jailli de sa gencive. J'ai été horrifiée de ce que j'avais fait, et honteuse de ma propre violence. J'ai passé un week-end affreux à attendre les résultats d'une radiographie et la visite de la mère immédiatement alertée.

Heureusement, le garçon s'est vite remis. La mère m'a pardonnée et la rencontre avec elle a été très fructueuse et éclairante pour moi. Grâce à ce pénible épisode, j'aurai appris une leçon de plus : à ne pas réagir à ces manifestations de fureur d'un enfant par une fureur d'adulte, mais par une approche toute différente. Il faut aller à la source de la rage par des mots, etc., mais c'est un art difficile et un état d'esprit fragile. Trois semaines se sont écoulées depuis lors, et quelque chose de très constructif semble s'être développé, soit avec mon petit terrible, soit avec le groupe. Voilà mon péché exorcisé, sinon expié... »

Silvia Lempen

Collaboration de Perle Bugnion-Secretan et Eliane Daumont.

¹ *La délinquance violente actuelle : étude de son évolution en Suisse du point de vue quantitatif et étude contextuelle pour le canton de Vaud*, thèse présentée par Anne-Marie Bergdol à la Faculté de Médecine de l'Université de Lausanne, 1978.

² Pénélope - *Pour l'histoire des femmes*, numéro 6, printemps 1982 « Femme et violence ».

De la violence contre soi... à une force positive

Lorsque nous parlons de violence, la plupart d'entre nous pensent à la violence physique et idéologique contre un peuple ou à la violence institutionnelle contre un individu ou un groupe d'individus. Nous savons qu'existent, aussi, une violence exercée contre des femmes par leur compagnon (ou l'inverse, moins fréquente) et, comme le présent dossier le démontre, une violence de certaines femmes à l'égard de leur enfant. Certaines de ces violences, sinon toutes, ont leur source dans une violence tout au fond de la personne que quelques uns appellent « le mal » et que d'autres considèrent comme le résultat ou la réponse d'un manque d'amour, d'un rejet ou d'injustices graves à l'égard de l'enfant restés présents chez l'adulte.

Parmi les nombreuses femmes que je rencontre*, les malheurs du passé — de leur enfance surtout — se sont transformés chez certaines en un potentiel de violence qu'elles ignorent souvent et qu'elles retournent parfois contre les leurs, le plus fréquemment contre elles-mêmes. J'ai, par exemple, reçu en consultation une femme très dépressive qui avait souffert terriblement d'un manque total d'intérêt de la part de ses deux parents,

ce qui s'avère bien pire qu'avoir reçu un amour très erroné. **La dépression m'apparaît de plus en plus comme une grande violence que l'on déchaîne contre soi.** Si dans les statistiques médicales les femmes souffrent plus de dépression que les hommes, c'est que par les modèles reçus, leur éducation, les sentiments transmis par leur mère, elles sont plus aptes à retourner les blessures affectives en violence contre elles-mêmes, le modèle masculin poussant plus les hommes à l'extérioriser contre quelqu'un.

Mon travail est donc de permettre à ces femmes, voire de les entraîner, à exprimer ces sentiments négatifs qu'elles croient être dus à leur situation actuelle, conjugale ou familiale, mais qui, en général, se rattachent directement à des expériences très douloureuses de leur passé lointain. L'expression verbale ou corporelle dans certains cas — par exemple, la bioénergie peut être très bénéfique — des violences éprouvées est une étape indispensable qui doit être accompagnée d'un sentiment bienveillant et chaleureux de la part du thérapeute ou conseiller. Il faut, en effet, une relation importante

très positive pour se libérer peu à peu de ces souffrances et devenir capable de changer de comportement, c'est-à-dire ne plus les tourner contre soi. Le couple adulte peut être, bien sûr, le lieu privilégié de ce cheminement si le conjoint fait preuve de cette fine compréhension et si lui-même a pu progressivement résoudre ses manques ou ses problèmes du passé. Après une longue évolution, la personne transformera ces violences reçues qui la rendaient malade en une force positive qu'elle va pouvoir ensuite utiliser pour mieux vivre sa vie.

D'ailleurs, l'action sociale ou politique, l'art, l'amour ne requièrent-ils pas une lucidité, une force, un courage, une persévérance qui ont besoin d'être sous-tendus par un arc aussi fait d'une certaine violence positive ?

Geneviève Reday-Mulvey

* Dans le cadre du Centre F-information, lieu de dialogue pour les femmes à Genève (tél. 022/21 28 28), et en tant que psychothérapeute aidant des femmes et des couples en difficulté.